

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 2010 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI vingt quatre septembre deux mille dix

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

Alain MARTINET à Christine DULAC-ROUGERIE, Michel FANGET à Christine PERRET, Christiane JALICON à Jean-Pierre BRENAS, Jacques LANOIR à Patricia AUCOUTURIER, Louis VIRGOULAY à Isabelle LAVEST

**Excusé(e)s :**

Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :**

Sandrine CLAVIERES

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Dominique ADENOT et a quitté la séance à partir de la question n° 4.  
Bernard DANTAL a donné pouvoir à Cyril CINEUX pour la question n° 1 et la question n° 2.*

***Danielle AUROI a donné pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET à partir de la question n° 5.***

***Danièle GUILLAUME a donné pouvoir à Françoise NOUHEN et a quitté la séance à partir de la question n° 5.***

-----  
**Rapport N° 31**  
**SUBVENTION À L'ASSOCIATION POP'ART DANS LE CADRE D'UN**  
**PARTENARIAT AVEC CITÉJEUNE**  
-----

*Olivier BIANCHI, Roger GIRARD, Fatima CHENNOUF-TERRASSE ne prennent part au vote.*

Le crédit inscrit au budget primitif 2010 en vue de l'attribution des subventions aux actions de partenariat dans le cadre de l'opération Citéjeune s'élève à 12 280 euros.

Suite au précédent conseil, le solde restant est de 10780 euros.

Il vous est proposé en accord avec votre commission de bien vouloir attribuer la subvention suivante :

Association POP'ART : 10 000 euros

La Ville de Clermont-Ferrand comme chaque année établit un partenariat avec l'association POP ART qui s'engage à :

- Accorder des tarifs préférentiels aux détenteurs de la carte Citéjeune (tarif adhérent Coopé 4 euros de réduction et tarif « super réduit » soit 8 euros de réduction dans la limite de 30 places par concert.
- Intégrer le logo Citéjeune sur les supports de communication et à afficher visiblement la signalétique Citéjeune.
- Communiquer les avantages qu'octroie la carte Citéjeune à la Coopérative de Mai sur les programmes.

En contrepartie, la Ville de Clermont-Ferrand verse à l'association POP'ART une subvention de 10 000 euros.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 29/09/2010

Le Maire,

Pour le Maire et par Délégation  
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET

